

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des produits proposés à la vente par la Société Pool & Spa Design SRL. Le fait pour une personne physique ou morale, de commander et d'acheter à Pool & Spa Design SRL emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2. Prix

Sauf conditions particulières expresses à la vente, les prix applicables sont ceux indiqués sur les tarifs Pool & Spa Design SRL, en vigueur au moment de la commande, exprimés en euros et T.T.C. Si une nouvelle taxe voit le jour ou si l'une d'entre-elles augmente, Pool & Spa Design SRL se réserve le droit d'adapter son prix en conformité avec le nouveau taux.

Le prix convenu englobe uniquement les prestations indiquées dans le bon de commande ou le devis. Il exclut tous travaux supplémentaires qui ne seraient pas clairement visés par eux : puits de décompression, remblai, remise en état du jardin... Ce prix ne concerne que la réalisation dans des conditions normales : si présence d'eau, roche dure, accès et terrain non stabilisés, réseaux souterrains : supplément à définir.

3. Commandes

Toute commande, pour être valable, doit être établie sur les bons de commandes ou les devis Pool & Spa Design SRL aux tarifs de Pool & Spa Design SRL, et doit être acceptée et signée par le client, accompagnée du paiement de l'acompte prévu dans les conditions de règlement ci-dessous. Toute commande ne devient définitive qu'après avoir été acceptée et confirmée par Pool & Spa Design SRL. En cas d'annulation de commande verbale ou écrite par le client, Pool & Spa Design SRL se réserve, après la notification de cette résiliation, à titre de dommages et intérêts, la somme forfaitaire de 50% du prix de vente. De plus, dans tous les cas d'annulation par le client ou dans le cas où le client ne poursuivrait pas la réalisation du nouveau projet, les frais d'études et tout autre frais engendré pour ce nouveau projet tels que réalisation de plans, visites sur chantier etc... seront comptabilisés et seront dus par le client. Pool & Spa Design SRL se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande, toute livraison ou toute prestation de service en cas de non-paiement. Elle se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande antérieure ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

4. Conditions de règlement

- Sauf accord écrit entre le client et Pool & Spa Design SRL, pour tout projet de spa, le client devra verser un acompte de 30 % du montant total de la facture à la commande, le solde restant dû devra être payé au plus tard le jour de sa réception engageant alors une preuve de paiement.

- Sauf accord écrit entre le client et Pool & Spa Design SRL, pour tout projet de piscine, le client devra payer le montant total de la facture comme suit : un premier acompte de 30 % à la commande, un deuxième acompte de 30 % à la livraison de la piscine à l'adresse indiquée lors de la commande, d'un troisième acompte de 30 % à l'installation du liner et le solde restant dû de 10 % dès la finalisation des travaux.

Les factures sont payables au comptant à notre siège social ou sur le compte en banque de Pool & Spa Design SRL dans un délai maximum de 30 jours comme la loi le stipule, sauf conditions particulières. En cas de non-paiement de toute facture à l'échéance, le client sera redevable à Pool & Spa Design SRL, de plein droit et sans mise en demeure préalable, des intérêts au taux égal à celui mentionné à l'article 5 de la loi du 2 août 2002 concernant les retards de paiement dans les transactions commerciales. Toute facture totalement ou partiellement impayée à la date d'échéance entraînera la déb de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnisation forfaitaire de 15% de la somme en principal, intérêts et frais avec un montant minimum de 175 euros. En cas de recouvrement judiciaire de toute facture, le client sera en outre redevable de l'indemnité de procédure conformément à la loi du 21 avril 2007 relative à la répétabilité des honoraires et frais d'avocat et son arrêté royal d'exécution du 28 octobre 2007. Pool & Spa Design SRL se réserve également le droit de geler toute réalisation de projet en cours (installation de piscine ou de spa, rénovation, SAV hors garantie, etc...) tant que la dette du client ne sera pas honorée.

5. Livraison

Pool & Spa Design SRL s'engage à livrer ses produits dans les délais et à l'adresse qu'elle aura indiquée sur la confirmation de commande. Elle ne pourra pas être tenue responsable en cas de retard causé par le non-paiement du client, des mauvaises conditions climatiques, un fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, ou d'un cas de force majeure. En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si le client est à jour de ses obligations envers Pool & Spa Design SRL, qu'elle qu'en soit la cause. Une livraison tardive ne donne jamais droit à des dommages et intérêts, ni le droit, conformément au droit commun, d'exiger la résiliation du contrat, ni de considérer, après une mise en demeure préalable, le contrat comme étant résilié de plein droit. Nous ne sommes pas tenus de la garantie du chef de vices dans la marchandise livrée au-delà de la garantie consentie par nos fournisseurs, ni du chef de vices cachés. Toute marchandise se trouvant dans notre magasin à l'attente de livraison ou d'enlèvement s'y trouve aux risques et périls du client. La marchandise doit être enlevée par le client dans les 8 jours après la mise à disposition. Ce délai passé, la facture sera établie et son montant sera désormais dû. En cas de refus par le client de prendre livraison des marchandises commandées, nous nous réservons le droit, conformément au droit commun, d'exiger l'exécution du contrat ou de considérer après mise en demeure préalable, le contrat comme étant également résilié de plein droit. Toute marchandise sera expédiée aux risques et périls du client. Les frais de transport et d'assurance sont à charge du client, sauf contraire acceptée de façon écrite et explicitée par les parties.

6. Réserve de propriété

Il est convenu explicitement et par écrit que les marchandises livrées restent la propriété entière de Pool & Spa Design SRL jusqu'à leur paiement intégral, y compris intérêts de retard et indemnités éventuelles. Les acomptes pourront être conservés pour couvrir les pertes éventuelles à la revente. A défaut de paiement et après une mise en demeure à ce sujet et pourvu qu'aucune suite ne soit donnée à celle-ci dans la huitaine, Pool & Spa Design SRL aura le droit de récupérer la marchandise livrée et ce en nature même si elle aurait déjà été payée partiellement. Au cas où l'autorisation de récupérer la marchandise serait refusée, Pool & Spa Design SRL aura le droit de revendiquer une astreinte de 250 euros par jour de retard de non-restitution de la marchandise.

7. Réception

Toute réclamation concernant les marchandises réceptionnées doit nous parvenir par lettre recommandée avec accusé réception dans les 8 jours suivant la livraison. Il appartient au client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatées. Le client devra laisser au vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et y porter remède, le cas échéant. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin. Enfin, nous sommes libérés explicitement de toute responsabilité du chef de dommages corporels ou matériels, qu'ils soient directs ou indirects, causés à l'occasion de la livraison ou à l'usage des marchandises vendues.

8. Installation des produits

Pool & Spa Design SRL s'engage à effectuer l'installation et la mise en service du produit, sauf stipulation contraire convenue entre les parties et indiquée par écrit sur le bon de commande. Après avertissement de Pool & Spa Design SRL lors de la signature du bon de commande, le client est seul responsable de l'accès au lieu de l'installation et de la mise à disposition du matériel nécessaire à la bonne mise en place du produit. Il doit également s'assurer que le chantier sera aisément accessible avec les engins que Pool & Spa Design SRL devra utiliser pour effectuer les travaux. Il appartient au client de veiller à respecter ces conditions et de faire les modifications appropriées si cela s'avère nécessaire. En cas d'inaccessibilité au lieu ou d'absence des éléments demandés pour l'installation du produit pour quelque raison que ce soit, le produit devra être mis en place par le client lui-même à ses frais et sous sa propre responsabilité, sans aucun changement de prix, ni autre condition ou indemnité. Le client doit avoir à sa disposition toutes les autorisations administratives et autres si nécessaire pour la réalisation des travaux.

9. Limites de prestations

Sont exclus de nos prestations, sauf mention contraire dans les conditions particulières :

- La fourniture de l'eau pour remplir la piscine ou le spa (à charge du client financièrement comme techniquement).
- La fourniture des consommables pour traitement automatique de l'eau, soit sel + acide.
- La réfection des canalisations, lignes, ouvrages sous terrain non connus et non mentionnés par le client.
- La réfection de passages dallés ou goudronnés, trottoirs et allées de circulation, sauf accord spécifique.
- La dépose et la repose de plantations, ni leur paiement en cas de détérioration.
- Les travaux préparatoires à l'engazonnement et à des plantations d'agrément.
- La remise en état des chemins d'accès au chantier, des clôtures, murs...
- La fourniture éventuelle de terre pour finitions autour du bassin.
- La remise en place des terres et la finition du terrain après réalisation de la piscine et des terrasses.
- La construction d'un local technique autre que celui prévu au devis.
- La réalisation de plages, terrasses, au-delà des margelles, sauf si prévu au devis.
- L'enlèvement du surplus de terres au cas où le client aurait demandé d'en laisser sur place.

10. Garantie

La garantie est celle donnée par Pool & Spa Design SRL, ses fournisseurs et constructeurs divers sauf exception. Chaque forme de garantie encourt si les conditions de paiements ne sont pas exécutées entièrement. La garantie est limitée à changer ou réparer la partie en défaut, sans aucune autre obligation de dédommagement. Les réparations à cause d'usure normale n'entrent pas dans la garantie. Les fautes de constructions et les défauts des matériels doivent être communiqués endéans les 5 jours après la livraison ; sinon la livraison sera considérée comme acceptée définitivement. La garantie déchoit immédiatement si le produit, ou l'une de ses parties, est endommagé par l'une des raisons suivantes : -négligence lors de l'utilisation, -démontage, réparation ou modification par des personnes non autorisées, -circonstances non imputables à des défauts de fabrication. Pool & Spa Design SRL est formellement exonéré de toute responsabilité quelconque contractuelle et extracontractuelle, aussi bien, vis-à-vis du client que des tiers, sauf celle contraire aux lois impératives et d'ordre public.

Les piscines Magiline et Léa Composites (Alliance Piscines) installées par Pool & Spa Design SRL sont couvertes par une garantie décennale en Belgique et en France. Cette garantie est applicable sous respect des conditions générales de vente. Toutes les dégradations dues à un choc postérieur, à un mouvement de terrain, à l'usure, à des phénomènes naturels à un usage imprévu ou anormal, à des négligences ne sont pas couvertes par la garantie.

La marque Peips que Pool & Spa Design SRL vend a pour vocation de commercialiser des spas de détente ou de loisirs à usage privé, sans aucun but ni certification thérapeutique. Dès lors aucune indemnisation à quelque titre que ce soit ne pourra être sollicitée par le client dans tous les cas où celui-ci serait dans l'impossibilité de s'en servir pour un but différent.

Durée des garanties des spas Peips : toute pièce constituant le spa a une garantie légale de 2 ans en raison d'un défaut de conformité uniquement.

Le client, en signant son bon de commande, affirme avoir pris connaissance des différentes garanties et en accepte leur durée et leur limite.

11. Attribution de juridiction

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit belge. Pour toute contestation relative aux ventes et installations réalisées par Pool & Spa Design SRL ou à l'exécution ou l'interprétation de ces conditions générales de vente qui ne peut être résolue à l'amiable est soumise à la compétence exclusive des tribunaux de Courtrai ou de Tournai, selon notre choix exclusif.

12. Informatique et libertés

Les données communiquées par le client font l'objet d'un traitement informatique par Pool & Spa Design SRL, et ce en application de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel qui protège les individus face à l'utilisation de leurs données personnelles. Elles sont destinées à Pool & Spa Design SRL et ses divers fournisseurs pour l'exécution des contrats. Le client a un droit d'accès, de modification et de suppression de toutes ses données en soumettant sa demande par email à : celestine@poolspadesign.be

13. Données personnelles

Le client signataire donne son accord explicite pour le traitement de ses données personnelles reprises ci-dessus et déclare avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de Pool & Spa Design SRL.

Siège social Pool & Spa Design SRL
150 bis Boulevard des Alliés
7711 Mouscron
TVA BE0671.511.994
0032 (0)56 33 55 82
celestine@poolspadesign.be